

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- - -

Séance 24 juin 2010

Le Président rappelle les décisions prises lors de la séance précédente, puis expose les sujets à l'ordre du jour.

Le maire présente des informations extraites du rapport annuel sur les services de l'eau potable et de l'assainissement, pour l'exercice 2009 :

Le maire propose de faire plusieurs modifications budgétaires au budget général pour les raisons suivantes :

- pour l'achat de matériels de bureau
- pour l'achat de signalétiques
- pour la réfection d'enrobés de la rue Leclerc
- pour l'achat de matériels pour l'atelier
- pour l'achat d'un support de cycles

soit en investissement :

Dépenses :

- compte 21311 opération 221 : - 33 700
- compte 2152 opération 232 : + 500
- compte 2183 opération 237 : + 1 000
- compte 2151 opération 241 : + 30 000
- compte 2188 opération 242 : + 2 000
- compte 21318 opération 243 : + 200

Le Maire informe le conseil municipal des déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme, à laquelle il n'a pas été fait d'objection.

Il informe également le conseil municipal du départ des locataires qui occupaient le F2 situé au 2ème étage, au dessus de la mairie.